



# Accompagner l'intégration de la TVB locale dans les projets de territoire (SCoT, PLUi)

## A qui s'adresse la formation

### Pour qui

- Agents des CAUE, URCAUE ou FNCAUE
- Agents des collectivités

Le nombre de participants est limité à 15 personnes maximum

### Prérequis

Cette formation nécessite un bon niveau de connaissances en matière d'aménagement et de gestion des territoires.

### Niveau

Perfectionnement

## Les objectifs de la formation

- Connaître les concepts scientifiques relatifs aux réseaux écologiques
- S'approprier le projet de politique publique TVB et son cadre juridique
- Savoir cartographier une TVB à l'échelle (méthode)
- Intégrer la TVB dans un document d'urbanisme (SCoT, PLUi)
- Acquérir de pratiques efficaces et des outils dans ce domaine
- Devenir autonome et être capable de transcrire cette démarche à l'échelle des territoires locaux (auprès des élus, techniciens et citoyens).

## Le programme prévisionnel de la formation

### Module 1 : Connaître les bases scientifiques, politiques et juridiques de la TVB

- Les concepts et les enjeux des continuités écologiques
- Cadre de la politique TVB
- Connaître les principales méthodes de cartographie des TVB

### Module 2 : Intégrer la TVB dans les documents d'urbanisme

- Intégrer la TVB dans un PADD, un DOO de SCoT, un règlement et des OAP de PLUi : rédiger des objectifs, des prescriptions et des recommandations liés à la TVB
- Evaluer la prise en compte de la TVB dans les documents d'urbanisme

### Module 3 : Mettre en œuvre la TVB dans un projet d'aménagement

### Module 4 : Convaincre les collectivités de l'intérêt de la TVB

- Convaincre sur les enjeux de la TVB
- Organiser et animer un groupe de travail pour des acteurs non spécialistes de la TVB

- Organiser une sortie terrain et « mobiliser » un argumentaire pour parler des enjeux locaux de TVB. *Nota bene : pour des raisons pratiques, la sortie terrain est prévue l'après-midi.*

### **Transfert - évaluation**

- Réutiliser la formation dans son quotidien professionnel
- Evaluation de la formation

### **Les plus**

#### **Points forts**

- Nombreuses mises en situation
- Utilisation et mise à disposition de nombreux outils
- Un travail fondé sur des exemples et retours d'expériences concrets

#### **Qualité des formations**

Les concepteurs et intervenants de la formation sont spécialisés en « continuités écologiques / TVB » dont certains de niveau national.

- IRSTEA : Jennifer Amsalem : Ingénieur d'étude Trame Verte et Bleue, participe au pôle de ressource TVB national
- Sylvie Vanpeene : chercheur en écologie du paysage, expertise dans l'intégration TVB dans les documents d'urbanisme.
- CEREMA : Vanessa Rael ingénieur écologue travaillant sur les questions TVB
- ELIOMYS : Xavier Loubert-Davaine - Juriste spécialisé en droit de l'environnement
- URCAUE : Yannick Coulaud : écologue spécialisé en continuités écologiques, aménagement et gestion des territoires.

### **L'organisation**

**Durées :** Cycle de formation de cinq modules d'une demi-journée

#### **Dates et Ville**

- lundi 26 juin de 13h30 à 18h00
  - mardi 27 juin de 09h00 à 18h00
  - mercredi 28 juin de 09h00 à 17h00
- A Mérignac (33)

#### **Contacts**

- Logistique : Céline Massa, coordinatrice de l'URCAUE : [urcaue.aquitaine@wanadoo.fr](mailto:urcaue.aquitaine@wanadoo.fr)
- Contenu pédagogique : Yannick Coulaud, chef de projet ACE : [y.coulaud@cauedordogne.com](mailto:y.coulaud@cauedordogne.com)